

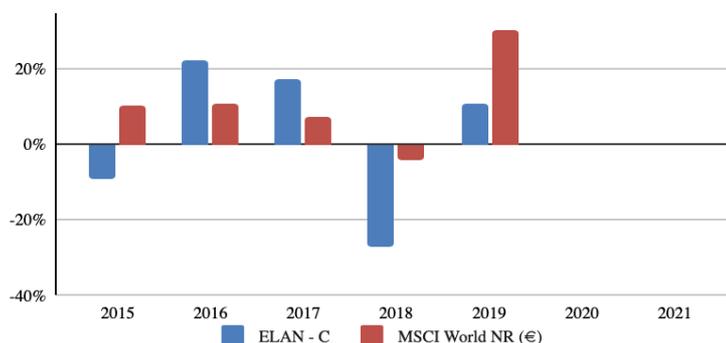
• Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et la distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	0,1% max	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	Néant	Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	1,54%	Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation, Les frais de gestion ayant été abaissés à 1.5% maximum le 11 mars 2021. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus. Ce pourcentage exclut et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines conditions		
Commission de performance	Néant	

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais du Fonds dans le passage intitulé « Frais et commissions » des pages 16 à 18 du prospectus disponible auprès de APITALK, 13 rue Payenne, 75003 Paris.

• Performances passées



Indicateur de référence : MSCI Monde dividendes nets réinvestis (EUR).

Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions. Les performances sont calculées en euro.

Le Fonds a été créé le 06/06/2014.

Date de création de la part : 06/06/2014.

Les performances 2020 et 2021 ne sont pas affichées car la valeur de ELAN C n'était pas calculée entre septembre 2020 et mars 2021.

• Informations pratiques

Le dépositaire du Fonds est le CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques réglementaires du Fonds sont disponibles en français et adressés sur simple demande écrite auprès de APITALK, 13 rue Payenne, 75003 Paris. La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de APITALK ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds. Le Fonds peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus complet du Fonds. Les détails de la politique de rémunération actuelle sont disponibles sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).
APITALK est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/03/2022.